



MASTER

03/02/2023

CINEMA ET AUDIOVISUEL

PARCOURS SON

PRÉSENTATION

Deuxième et dernière année généraliste du cursus proposé par l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel, la première année du master comporte trois objectifs fondamentaux :

- ▶ approfondir les pratiques audiovisuelles dans tous les domaines entrevus en première année : réalisation – pratique du 16 mm – approche du décor – écriture – son stéréo – postures documentaires–infographie.
- ▶ acquérir progressivement une autonomie dans les pratiques de création : la plupart des exercices de licence sont des projets individuels pour lesquels l'étudiant-e conserve le cas échéant l'initiative de la constitution des équipes de travail (16 cut, projet personnel) : le projet personnel de Licence est à ce titre un premier aboutissement de ce parcours généraliste censé placer l'étudiant-e en position privilégiée dans la perspective à venir d'une spécialisation.
- ▶ précisément : donner à l'étudiant-e tous les éléments pour lui permettre de choisir, en connaissance de cause, une spécialité parmi les quatre proposées (image – infographie/décor – réalisation – son).

En deuxième année de master, les objectifs du parcours « Son » sont de poursuivre :

- ▶ la construction de l'écoute critique esthétique et technique Esthétique du son. Écoute critique sous la direction de professionnels invités. Réalisations personnelles
- ▶ l'acquisition de savoirs scientifiques et technologiques Éléments d'acoustique (fondamentale, physiologique et architecturale). Éléments de technologie audio analogique et numérique. Connaissances des équipements et systèmes audio. Les normes en vigueur (signaux audio et données)
- ▶ la découverte et la pratique des techniques et procédés de fabrication du son Prise de son. Montage son. Traitement et mixage. Diffusion



CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait sur **dossier**, le dépôt de la demande d'admission se fait auprès de l'ENSAV : ensav@univ-tlse2.fr

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires de la Licence mention Arts parcours création audiovisuelle ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines des arts, des arts du spectacle, de l'architecture, du design, des arts plastiques, de l'informatique ou des beaux-arts.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7		ECTS	HEURES
▶ UE 701	Processus de réalisation	6	90
▶ UE 702	Sciences fondamentales	3	30
▶ UE 703	Technologie générale	6	40
▶ UE 704	Séminaire création recherche	3	30
▶ UE 705	Expression audiovisuelle	9	80
▶ UE 706	Langue vivante	3	30

Semestre 8

▶ UE 801	Expression audiovisuelle	6	50
▶ UE 802	Sciences fondamentales	3	40
▶ UE 803	Technologie générale	3	40
▶ UE 804	Séminaire création recherche	6	40
▶ UE 805	Pré-spécialisation	6	50
▶ UE 806	Processus de création	6	80

2^E ANNÉE

Semestre 9		ECTS	HEURES
▶ UE 901	Séminaire création recherche	6	30
▶ UE 902	Programme spécialisé	12	100
▶ UE 903	Processus de création	9	140
▶ UE 904	Langue vivante	3	30

Semestre 10

▶ UE 1001	Projet personnel (réalisation et mémoire) + stage	18	200
▶ UE 1002	Programme spécialisé	6	40
▶ UE 1003	Formation alternée	6	60

📁 ET APRÈS ?

Métiers visés

- ▶ Métiers de la création cinématographique, audiovisuelle et multimédia
- ▶ Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle
- ▶ Métiers de l'enseignement et de la recherche

Poursuites d'études à l'ENSAV

- ▶ DURCA : Diplôme d'Université de Recherche et de Création en Audiovisuel
- ▶ Études doctorales

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

